



Le Phare - décembre 2024

École Monseigneur-Gilles-Gervais

Édition du 6 décembre 2024

Dans cette édition

- Mot de la direction
- Calendrier du mois et activités de Noël
- Sondage pour l'aménagement de la cour d'école
- Conseil des élèves
- Un mot de notre organisme de participation des parents (O.P.P.)
- Activités parascolaires hiver 2025
- Message du CISSS de la Montérégie
- Habillement et objets perdus
- Inscription aux journées pédagogiques du 6 janvier et du 27 janvier 2025
- États de compte du service de garde et des dîneurs



Mot de la direction

Chers parents,

Le temps des fêtes est à nos portes et bientôt tous nos élèves et notre personnel pourront profiter d'un repos bien mérité. Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre soutien constant et votre engagement.

Nous vous souhaitons de passer de merveilleuses fêtes, remplies de joie, de repos et de moments précieux en famille.

Avant le départ des enfants prévu le 20 décembre, il est important de leur rappeler de rapporter tous leurs objets personnels (vider le vestiaire).

Merci encore pour votre coopération et votre soutien.

Bonne lecture !

Caroline Brunelle et Geneviève Drolet

Directrice

Directrice adjointe

Calendrier du mois de décembre et activités de Noël





Soutien au comportement positif : lecture en cadeau

Le mardi 17 décembre prochain aura lieu notre seconde célébration-école pour fêter les bons comportements de nos élèves. Après le dîner, les élèves pourront choisir un endroit de leur choix pour une période de lecture dans le noir. Pour cette activité, *votre enfant aura besoin d'un livre et si possible, d'une lampe de poche et d'une doudou/toutou.*

Spectacle du Club Récré-Action

Les élèves participant au cours de hip hop présenteront le fruit de leur travail aux parents le 9 décembre. Les parents concernés ont déjà reçu une invitation officielle de la part du Club Récré-Action indiquant l'heure du spectacle.

Activités de Noël

Le comité de Noël et le conseil étudiant ont concocté plusieurs activités pour l'arrivée des vacances. Nous vous invitons à vous référer au calendrier. Les activités pour toute l'école sont indiquées en rouge. De petites activités surprises sont également prévues chaque jour du 16 au 20 décembre.

* L'enseignant(e) de votre enfant communiquera avec vous pour vous indiquer les modalités du déjeuner des fêtes.

Spectacle de musique

Le jeudi 19 décembre, les élèves offriront une représentation musicale de leurs meilleures chansons. Deux représentations sont à l'horaire pour les parents. Restez à l'affût pour connaître le moment où votre enfant sera du spectacle.

Vacances des fêtes

La dernière journée d'école avant le congé des fêtes est le vendredi 20 décembre. Le retour en classe se fera le mardi 7 janvier 2024, le lundi 6 janvier étant une journée pédagogique pour force majeure. L'administration sera également fermée au cours de ces deux semaines de repos bien méritées pour tous!

Sondage pour l'aménagement de la cour d'école

Chers parents,

Nous sommes ravis de vous informer que nous entamons bientôt la phase 2 de l'aménagement de la cour d'école. Le comité travaille à l'élaboration des plans qui répondent aux besoins de nos enfants et de notre communauté scolaire.

Afin de concrétiser ce projet, nous envisageons de solliciter une subvention gouvernementale de 100 000 \$, à condition que nous investissions 12 000 \$. Pour réunir cette somme, nous

organiserons plusieurs campagnes de financement. Avant de confier la réalisation des plans à une firme d'architecture, nous souhaitons recueillir vos avis. *Veuillez noter que notre cour d'école est délimitée par la zone asphaltée et notre bâtisse. Le parc, les terrains de soccer et de baseball appartiennent à la ville de Saint-Bruno.*

Votre opinion est essentielle pour nous assurer que le projet final reflète les attentes et les besoins de tous. Nous vous invitons donc à répondre à ce court sondage en collaboration avec vos enfants.

Merci de répondre à ce sondage d'ici le 12 décembre.

*****[Répondre au sondage](#)*****

Nous vous remercions pour votre participation et votre soutien continu.

Cordialement,

Le comité d'aménagement de la cour d'école

Conseil des élèves

Nous tenons à féliciter tous les élèves qui se sont présentés pour devenir représentants au conseil des élèves. Tout au long des dernières semaines, ils ont fait campagne. Vendredi dernier, le scrutin a enfin eu lieu et nos représentants ont été élus.

Voici donc les noms des élèves qui participeront au conseil au cours de l'année scolaire 2024-2025 :

- 3e année : Léa-Marie Genest, Ollie Turgeon et Liam Doré
- 4e année : Jonas Lachance, Léo Bergeron et Clara Surprenant
- 5e année : Melina Leudière, Émile Archambault, Eva Zembowicz et Alicia Hamdar
- 6e année : Alyson Libert, Évelyne Poutré, Florence Bergeron et Philippe Masson

Un mot de votre organisme de participation des parents (O.P.P.)

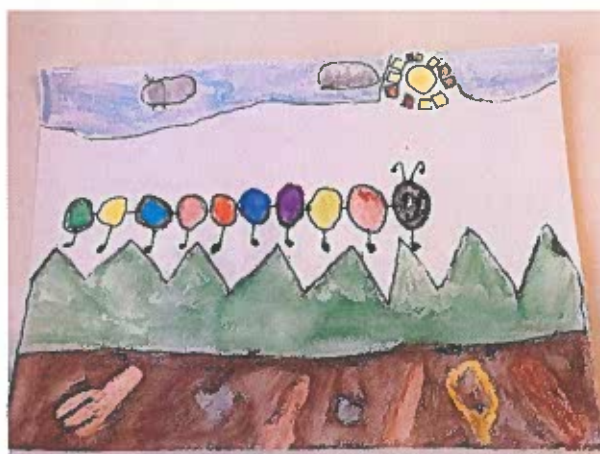
Bonne nouvelle ! Après quelques années d'inactivité, nous avons le bonheur de vous annoncer que l'Organisme de participation des parents reprend du service, piloté par quatre mamans motivées ! Rappelons que l'OPP a pour principal objectif de favoriser la collaboration entre les parents et l'école afin d'avoir un impact positif sur la réussite éducative de nos enfants. Cela vous interpelle et vous aimeriez faire partie de cette belle équipe ? Sachez qu'il n'est pas trop tard pour vous joindre à nous, que ce soit à titre de membre officiel ou pour faire partie de notre banque de parents bénévoles. Il vous suffit de communiquer avec nous via la page [Facebook OPP école Monseigneur-Gilles-Gervais](#) ou par courriel au OPP.Mgr.G.G@gmail.com pour nous signaler votre intérêt. Nous souhaitons apporter notre couleur à plusieurs activités à venir pour l'école, soyez donc à l'affût et assurez-vous de vous abonner à notre page pour ne rien manquer !

Nous profitons également de l'occasion pour vous inviter à participer à notre concours mensuel d'oeuvres MGG pour les enfants ! Vous souhaitez y prendre part ? Rendez-vous sous la publication épinglée sur notre [page Facebook](#) pour y trouver tous les détails ! Voici les gagnants du mois de novembre :

- Félix Hébert, 2e année
- Damien Leduc, 2e année
- Vincent Ouellet, maternelle

Au plaisir de collaborer avec vous !

Votre OPP : Amélie, Ariane, Catherine et Elyse



Activités parascolaires hiver 2025

Dès le retour des fêtes, de nouvelles activités parascolaires seront proposées aux élèves.

Notre partenaire, le **Club Récré-Action** propose 4 activités d'une durée de 12 semaines :

- Parcours et psychomotricité (préscolaire seulement)
- Hip hop (1re à 4e année)
- Arts créatifs (1re à 3e année)
- Photo (4e à 6e année)

*****Les **inscriptions** aux activités débuteront d'ici lundi sur le site

<https://clubrecreation.com/> . Nous vous invitons à consulter leur site Web.*****

Une **activité sportive pour les garçons de 5e et 6e année** sera aussi proposée en janvier. Celle-ci sera chapeautée par Mme Line Noël, technicienne du service de garde. Les inscriptions se feront à l'école. Plus de détails à venir.

RÉCRÉ-ACTION 20
L'ÉLÉMENT DES PASSIONS

Activités parascolaires
École Mgr-Gilles-Gervais

Inscriptions en ligne
du 6 au 15 décembre 2024

Maternelle
PARCOURS & PSYCHOMOTRICITÉ
Mardis 11h50 à 13h05
21 janvier au 15 avril 2025

Activité toute indiquée pour les petits qui font leur entrée dans la grande école. Dans un objectif parallèle au programme pédagogique, cette activité est composée d'un échauffement dynamique qui se poursuit dans un parcours avec diverses stations de jeux tous plus stimulants les uns que les autres et faisant appel à la psychomotricité de l'enfant. Comptines, chansons et relaxation complétant cette activité.

17\$ + tx
ou 4 versements de 4,25 \$ sem
12 cours

Local Gymnase
Petits lunch prêt à manger
Pas de cours, 4 ans

1ere-4e année
HIP-HOP / FUNKY
Mercredis 11h50 à 13h05
22 janvier au 16 avril 2025

La danse et la musique Hip Hop enflamment et passionnent les jeunes d'aujourd'hui, on ne peut passer à côté! Ajoutez-y une touche de « Funky », une chorégraphie inédite à chaque saison et un animateur pour qui ce style n'a plus de secret! Vous obtiendrez une de nos activités les plus populaires et appréciées. Et que ça bouge!

17\$ + tx
ou 4 versements de 4,25 \$ sem
12 cours

Local Gymnase
Petits lunch prêt à manger
Pas de cours, 5 ans

Inscriptions en ligne cliquez ici
Dans la section Zone membre/inscription

Le Club Récré-Action c'est aussi...
Formations - Camp de jour - Fêtes d'enfants - Et bien plus!

450-467-4855 / WWW.CLUBRECREACTION.COM

RÉCRÉ-ACTION 20

Activités parascolaires
École Mgr-Gilles-Gervais

Inscriptions en ligne
du 6 au 15 décembre 2024

2^e à 6^e année

ARTS CRÉATIFS
Jeudis 11h50 à 13h05
23 janvier au 24 avril 2025

Les enfants seront appelés à utiliser leur créativité au fil de divers projets ludiques et variés. Cette activité axée sur le plaisir du processus créatif encourage les participants à oser essayer les différentes techniques et matériaux à leur disposition. Nous encourageons à respecter le vision et la démarche de chacun et à apprécier le résultat avec ses imperfections, qui font de chaque œuvre une pièce unique!

197\$ +TX
ou 4 versements de 49,25 \$/sem
12 cours

Local: Art
Prévoir lunch prêt à manger
+ Pas de cours: 12 février et 5 mars

4^e à 6^e année

Photographie
Vendredis 11h50 à 13h05
24 janvier au 2 mai 2025

Le Club Récré-Action propose aux photographes amateurs ou curieux une formule amusante pour explorer le monde de la photo en mélangeant le jeu et l'apprentissage. Prise de plan, la photo à travers le temps, le numérique et ses fonctions... Tout se monde aux possibilités infinies dans une optique de liberté d'expression et de découverte. Ce sera à travers des ateliers divers que les nouveaux photographes développeront leur créativité!

183\$ +TX
ou 4 versements de 45,75 \$/sem
12 cours

Local: Art
Prévoir lunch prêt à manger
+ Pas de cours: 14 février, 7 mars et 14 avril

Inscriptions en ligne cliquez [ici](#)
Dans la section Zone membre/Inscriptions

Le Club Récré-Action c'est aussi...
Formations - Camp de jour - Fêtes d'enfants - Et bien plus!

450.467.4855 / WWW.CLUBRECREACTION.COM

TERMES & POLITIQUES

INSCRIPTIONS & ACTIVITÉS

- Le participant doit s'engager à respecter les trois règles d'or du Club Récré-Action (CRA): Coopération, Respect, Attitude positive.
- Les participants inscrits sont soumis à une exigence de bonne conduite; nous attendons de la part des participants qu'ils appliquent le même respect du code de vie de l'école/établissement durant les activités et formations offertes par le Club Récré-Action. Si le participant nuit au bon déroulement de l'activité, il pourrait être retiré de celle-ci sans préavis.
- Il est de la responsabilité de la personne qui gère le compte Qldgo, plateforme d'inscription en ligne, de s'assurer que les informations personnelles indiquées sont exactes et à jour. Par exemple, un parent doit s'assurer que l'adresse courriel est fonctionnelle (la majorité des communications liées aux activités se feront par courriel).
- Veuillez noter que des frais fixes d'inscription de 25\$ pour les activités parascolaires et 50\$ pour les formations, non remboursables dans la plupart des cas (voir politique de remboursement), sont inclus dans le prix.
- Des frais supplémentaires de 25\$ seront réclamés pour tout retard sans préavis (le paiement pourrait alors être exigé en argent comptant) avant le prochain cours.
- Pour chaque activité, un nombre maximum de participants est préalablement fixé par le Club Récré-Action et la responsabilité de l'activité. Les inscriptions fonctionneront sous le principe du premier arrivé, premier servi; le site prendra les inscriptions jusqu'à ce que le maximum de participants soit atteint. Si le groupe est complet, vous pourrez alors l'inscrire sur la liste d'attente, sans avoir besoin d'effectuer un paiement. Si une ou plusieurs places se libèrent, les participants de la liste seront ajoutés dans l'ordre chronologique d'inscription.
- En cas d'annulation d'un cours de la part d'un client (école ou établissement) qui a signé le contrat de service avec le Club Récré-Action, l'activité sera reportée dans la mesure du possible ou annulée sans compensation.
- Force majeure: si le Club Récré-Action se voit dans l'obligation de suspendre ses cours pour toute autre raison liée à une situation de force majeure pour laquelle le Club Récré-Action n'est pas responsable et n'a aucun pouvoir décisionnel, nous vous remercions avec une ou des solutions appropriées. Les demandes d'annulation, de remboursement et de crédit ne seront donc pas accordées.
- Le Club Récré-Action enverra un rappel de début de session des activités et des formations aux parents par courriel mais il est de la responsabilité des parents de se présenter à l'activité. Nous vous suggérons de rappeler à votre enfant le début de son activité en mettant un note dans son agenda, un mot dans la boîte à lunch ou encore de lui mentionner verbalement le matin même. Le Club Récré-Action ne pourra être tenu responsable des absences de votre enfant à nos activités.
- Retard des parents après une activité: Pour la sécurité des enfants, il est primordial que le parent qui s'inscrit se présente à l'heure. S'il advient que le parent ne soit pas là, l'animateur restera avec l'enfant et des frais de 15 par minute seront chargés au parent en retard. Selon le cas, l'enfant pourrait être accompagné au service de garde moyennant les frais de celui-ci.
- L'incident causant une fin de saison ou un événement personnel en cours de saison pourrait être photographié et/ou filmé à des fins de souvenirs ou de promotion.
- Toutes inscriptions tardives, soit 5 jours ou moins avant le début de l'activité, sera assujetties à un frais administratif de 20\$ supplémentaires par activité, par enfant.
- À des fins d'impôts, votre facture se trouvant dans l'onglet FACTURES votre profil Qldgo fait office de document admissible. Aucun relevé ne sera émis pour des activités parascolaires.
- Les dates de début et fin de session, ainsi que l'horaire prévues peuvent être sujettes à changement.

450.467.4855 / WWW.CLUBRECREACTION.COM

TERMES & POLITIQUES

NOS ENGAGEMENTS

- L'animateur s'assure du bon déroulement de l'activité en faisant de la sécurité et du bien-être des participants sa priorité numéro un.
- Tous les intervenants du Club Récré-Action s'engagent à respecter les trois règles d'or du Club Récré-Action (CRA) : Coopération, Respect, Attitude positive.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

- Une annulation d'inscription à une activité parascolaire ou une formation, fait 7 jours et plus avant le début de celle-ci est est éligible à un remboursement complet.
- Une annulation d'inscription à une activité parascolaire ou une formation, fait 6 jours ou moins avant le début de celle-ci est est éligible à une des options suivantes :
 - Un crédit de la valeur complète de l'activité qui a été payée
 - Un remboursement sur le même mode de paiement utilisé lors de l'achat de la valeur de l'activité moins les frais d'inscriptions.
- Une annulation d'inscription à une activité parascolaire ou une formation, si demandée une fois que l'activité est commencée, est éligible à un remboursement partiel, ces 3 montants ne seront pas remboursables :
 - le coût des cours déjà suivis.
 - une pénalité prévue par la loi. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du prix des cours qui n'ont pas été suivis.
 - Les frais d'inscription
- Une absence à un cours complet tout de même comme un cours passé et n'est éligible à aucun remboursement.
- Dans le cas où un participant est retiré du groupe en raison du non respect de l'exigence de bonne conduite qui se trouve dans la section "Inscriptions et Activités" et nuit au bon déroulement de l'activité, il n'y aura aucun remboursement possible.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

- En tant que participant, parent ou tuteur, je reconnais que certaines activités offertes par le Club Récré-Action impliquent un risque de blessures physiques (avec ou sans séquelles) ou de décès plus élevé que les risques encourus dans la vie courante et qu'en participant ou en permettant à mon enfant ou un mineur sous ma responsabilité d'y participer, je reconnais et j'assume les risques inhérents à la pratique de ces activités.
- En conséquence, je délègue et libère totalement le Club Récré-Action Inc., son directeur, ses employés, ses animateurs et sous-traitants de toute responsabilité en cas de blessures, d'accidents de quelque nature que ce soit ou de décès, et renonce à tout recours contre ceux-ci.
- Je m'engage à respecter ou à faire respecter (par mon enfant ou par la personne mineure dont je suis responsable) les règles de sécurité, les consignes données par les animateurs, le matériel et équipement ainsi que toutes les règles s'appliquant aux activités offertes par le Club Récré-Action Inc.
- Je certifie que je suis assuré(e) au titre de ma responsabilité civile vis-à-vis des tiers et des dommages corporels et non corporels que mon enfant ou la personne mineure dont je suis responsable pourrait causer au cours de la pratique de ces activités.

450.467.4655 / WWW.CLUBRECREACTION.COM

Message du CISSS de la Montérégie

Des ressources disponibles pour votre jeune !

En tant que parent, il est normal de vouloir le meilleur pour son enfant, même lorsque les défis se présentent. Votre Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) offre une multitude de services pour les jeunes et leur famille !

Qu'il s'agisse de soutien en cas de troubles de l'attention, d'anxiété, de conflits familiaux, ou de conseils en développement parental, leurs équipes sont là pour vous aider.

Pour obtenir du soutien, communiquez avec l'accueil psychosocial de votre CLSC. Trouvez votre CLSC et découvrez de nombreuses informations et conseils pratiques sur

<https://ciyss.me/servicesjeunesse>



Habillement et objets perdus



Habillement d'hiver

Avec les premières neiges de novembre est arrivé le temps froid. Nous vous rappelons qu'il est primordial d'être vêtu selon la température hivernale. Le pantalon de neige et de bonnes mitaines sont nécessaires puisque les enfants jouent longtemps à l'extérieur. Une paire de mitaines et une paire de bas de rechange peuvent être laissés dans le sac à dos de votre enfant.

OPNI (OBJETS PERDUS NON IDENTIFIÉS)

Que votre enfant fréquente ou non le service de garde, nous plaçons les OPNI sur des supports et une étagère à roulettes afin que vous puissiez venir récupérer les objets perdus... Il est

certain qu'avec une bonne identification, il est plus facile de retrouver le ou la propriétaire. Nous avons déjà une belle collection d'objets qui cherchent leur propriétaire.

Inscription aux journées pédagogiques du lundi 6 janvier et lundi 27 janvier 2025

Bonjours chers parents,

Il y aura deux journées pédagogiques le lundi 6 et le lundi 27 janvier 2025. **La date limite pour inscrire votre enfant pour chacune des journées est le jeudi 12 décembre 2024.**

Les frais de garde sont de \$16,20 par journée pour chaque élève.

Le lundi 6 janvier, les activités se dérouleront à l'école. Le thème de la journée sera retour de vacances et journée coconing.

Le lundi 27 janvier, les élèves ont la possibilité de participer à une sortie au Centre de plein air Héritage St-Bernard situé à Chateauguay ou de rester à l'école.

Au centre de plein air, il y aura de la glissade sur tubes, de la raquette, du ski de fond, des activités sur la faune et des activité coopératives.

Les frais de sortie et autobus sont d'environ de \$26,05 par élève. Ce qui donne un total d'environ de \$42,25 par élève pour la journée (ceci inclus les frais de garde et les frais de sortie et autobus). Veuillez prendre note que les frais de sortie et autobus peuvent varier selon le nombre d'élèves inscrits à la sortie à Héritage St-Bernard. **Nous avons 100 places disponibles pour participer à la sortie. COMPLET, INCRPTION POUR LA JOURNÉE À L'ÉCOLE SEULEMENT**

[Cliquez ici pour inscrire votre enfant pour la journée pédagogique du lundi 6 janvier 2025](#)

[Cliquez ici pour inscrire votre enfant pour la journée pédagogique du lundi 27 janvier 2025.](#)

État de compte pour le service aux dîneurs ou le service de garde

Bonjour,

L'état de compte pour le service aux dineurs ou le service de garde est déposé sur votre portail Mozaik parents sous l'onglet finance entre le 3 et le 10 de chaque mois. Il est important de payer votre solde en entier pour que votre enfant puisse continuer de bénéficier du service aux dîneurs ou du service de garde. La date limite pour payer votre état de compte est le 15 de chaque mois.

Merci de votre collaboration pour le paiement de votre solde chaque mois.